

**République Algérienne Démocratique Et Populaire**

Ministère de L'Enseignement Supérieur  
Et de la recherche Scientifique  
Université Dr Moulay Tahar -SAIDA-  
NIF :098620019026427.



**AVIS D'INFRACTUOSITÉ**

Conformément aux dispositions de l'article 40 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, l'université de Saida déclare l'infructuosité de la consultation n°15/U.S/2018 affichée en date du 03/06/2018 relative à l'acquisition de matériel audiovisuel pour l'université de saida (budget de fonctionnement exercice 2018) .

**Motif :** Après évaluation des offres

**-Les offres proposées sont déclarées non conformes au cahier des charges relatif à cette opération.**

-Les soumissionnaires qui contestent cette décision peuvent introduire leurs recours devant la commission des marchés publics de la wilaya de Saida ,dans un délai de dix (10jours) à compter de la date de réception de cette lettre et peuvent se rapprocher de l'université de Saida pour prendre connaissance du motif de l'infructuosité au plus tard trois 03 jours à compter de la date de réception de cette lettre, ce conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal ,la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Saida ,le 26 JUIN 2018.....

**Le Recteur**

*منحة الله وهبى قيون*  
*جامعة سaida*